

ACCÉ  
LÉRA

LA NATURE

AU CŒUR  
DE L'ADAPTATION  
DU TERRITOIRE

 salon  
des maires  
et des collectivités locales

SAISON  
DES SPORTS  
ET PARASPORTS  
SUR TOUS LES TERRAINS

SAISON  
DE LA BIODIVERSITÉ  
ET DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

En partenariat avec  
l'UPGE & Les Eco Maires

# INFORMATIONS MONTAGE & DÉMONTAGE

19-21 NOVEMBRE 2024 | Paris – Porte de Versailles

Organisé par

 infoprodigital

 famf  
ASSOCIATION DES MAIRES ET COLLECTIVITÉS  
ET TERRITOIRES RURAUX

## LES HORAIRES DU SALON

**HORAIRES MISE SOUS TENSION :**



lundi 18/11 : 8h à 20h  
 mardi 19/11 : 8h à 20h  
 mercredi 20/11 : 8h à 20h  
 jeudi 21/11 : 8h à 19h

	Samedi 16 novembre	Dimanche 17 novembre	Lundi 18 novembre	Mardi 19 novembre	Mercredi 20 novembre	Jeudi 21 novembre	Vendredi 22 novembre
7h00	Montage uniquement sur demande de dérogation	Montage des stands Nus	⚡ Montage des stands équipés	⚡ Montage des stands Nus	⚡ Ouverture Exposants	⚡ Ouverture Exposants	Démontage du salon
8h00							
9h00			⚡ Ouverture Exposants	⚡ Ouverture Exposants			
12h00					⚡ Ouverture Exposants	⚡ Ouverture Exposants	
18h00			⚡ Ouverture Exposants	⚡ Ouverture Exposants			
19h00					⚡ Ouverture Exposants	⚡ Ouverture Exposants	
20h00			⚡ Ouverture Exposants	⚡ Ouverture Exposants			
22h00					⚡ Ouverture Exposants	⚡ Ouverture Exposants	
00h00			⚡ Ouverture Exposants	⚡ Ouverture Exposants			
					Démontage stands nus/équipés*		

\*démontage stands équipés jusqu'à 23h

**Jours de montage :**  
 Obligation de se munir du **badge montage / démontage (1)**

stands nus

stands équipés (3)

(3) starter/expert/confort/prestige  
 opportunity/start up/collectifs

**Jours d'ouverture du salon :**  
 se munir du badge exposant (2)

accès exposants  
 avant / après ouverture

ouverture visiteurs

**(1) BADGE MONTAGE / DÉMONTAGE :**  
[cliquer ici pour télécharger](#)



**(2) BADGE EXPOSANT :**  
 à télécharger depuis votre espace exposant



## BADGES



### BADGES MONTAGE / DÉMONTAGE

Toute personne présente sur site lors du montage et démontage se doit d'être munie du «badge montage», sans quoi l'accès au site lui sera refusé.

L'entrée dans les pavillons d'exposition sera uniquement autorisée aux personnes munies de ce badge. Ces badges devront être nominatifs.

[A télécharger ici](#)

### BADGES EXPOSANTS

A porter pendant les jours de salon : les 19, 20 et 21 novembre.

A commander et/ou télécharger [depuis votre Espace Exposant](#).  
*N.B: Toutes les factures doivent être soldées pour télécharger les badges exposants.*



## ACCÈS

### A) L'ENTRÉE SUR SITE :

L'entrée sur le Parc des Expositions ainsi que la sortie :

#### PAVILLONS 2 / 3 / 4 :

PORTE D  
 Place des Insurgés de Varsovie  
 75015 Paris

#### PAVILLONS 6 :

PORTE C  
 Place des Insurgés de Varsovie  
 75015 Paris

### B) LOGIPASS :

TOUT VÉHICULE (exposants, décorateurs, prestataires, sous-traitant, traiteurs...) souhaitant entrer dans l'enceinte du Parc des Expositions de la Porte de Versailles devra s'être préalablement enregistré sur le portail internet suivant : <https://logipass.viparis.com/>



Vous pouvez modifier votre plaque d'immatriculation jusqu'à votre arrivé sur le site.

Il existe 3 catégories de véhicules durant le montage et le démontage :

- les **Poids Lourds** (PL : véhicules supérieurs ou égaux à 3,5 tonnes) : auront accès au site au plus près possible de leur zone de déchargement et disposeront de 4 heures maximum de stationnement pour décharger. A l'issue de ce temps, ils accéderont gratuitement du dimanche 17 novembre (7h00) au lundi 18 novembre 2024 (00h00) à l'Héliport.  
 Démontage : L'accès est autorisé à partir de 20h le jeudi 21 novembre.

- les **Véhicules Utilitaires Légers** (VUL : camionnettes, fourgons, véhicules de livraison inférieurs à 3,5 tonnes) : auront accès sur le site au plus près possible des pavillons et disposeront de 2 heures maximum de stationnement pour décharger.

A l'issue de ce temps, ils accéderont gratuitement du dimanche 17 novembre (7h00) au lundi 18 novembre 2024 (00h00) à l'Héliport.

Tous les véhicules ayant accès au site pour décharger au plus près des pavillons (véhicules utilitaires légers et poids lourds) devront être identifiés et horodatés dès leur arrivée sur le site du Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

- les **Véhicules Légers** (VL) ou voitures particulières : sont interdites sur le site et auront accès gratuitement du dimanche 17 novembre (7h00) au lundi 18 novembre 2024 (00h00) au Parking P6.

Si le véhicule est chargé, une dérogation d'une heure pourra être accordée sur place pour décharger. Ce véhicule devra repartir sur le parking P6 (ouvert et gratuit du dimanche 17 novembre au lundi 18 novembre 2024). **Attention : si cette consigne n'était pas respectée, un enlèvement du véhicule par la fourrière pourra être mis en oeuvre au titre de la sécurisation des accès.**

## LIVRAISONS

Si vous souhaitez expédier un ou plusieurs colis, cela est possible :

- durant les jours de montage et démontage (voir planning page 2).
- pendant les jours de salon, uniquement avant l'ouverture du salon aux visiteurs (voir planning page 2).

Les conditions de livraison sont les suivantes:

- **Remplir l'étiquette colis** (2 étiquettes existantes en fonction de votre pavillon d'exposition)
- **Une personne de votre société doit être présente pour la réception** : il appartient à chaque exposant d'être présent ou représenté à l'arrivée des colis. Aucun colis ne sera reçu par les équipes du Salon des Maires et des Collectivités Locales / Salon des Sports et Parasports ni par les équipes de Viparis. Les livraisons et les retours seront sous l'entière responsabilité des exposants.

ÉTIQUETTE COLIS PAVILLON 2 / 3 / 4 : [à télécharger ici](#)

ÉTIQUETTE COLIS PAVILLON 6 : [à télécharger ici](#)

## CONSIGNES D'EXPLOITATION

Il est interdit de constituer dans les surfaces d'exposition, dans les stands et dans les dégagements, des dépôts de caisses, de bois, de carton etc.

Fin de Montage : les éléments d'emballage et/ou débris de montage doivent être évacués par vos soins ou votre prestataire. Un nettoyage régulier (quotidien) doit débarrasser les stands et locaux des déchets de toute nature.

Pour commander une prestation nettoyage : rendez-vous sur votre Espace Exposant dans la rubrique «Technique et Logistique» > «Boutique Technique». Fermeture de la Boutique au 28/10/24.

## RECOMMANDATIONS

### SURVEILLANCE SUR LES STANDS (ASSURÉE PAR CHAQUE EXPOSANT)

Mettez à l'abri des regards tous matériels ou produits susceptibles d'être volés. Nous vous rappelons que tous ces matériels sont sous votre responsabilité. Il vous est vivement conseillé d'exercer une étroite surveillance sur vos stands en y maintenant en permanence une personne pendant les horaires de montage et de démontage.

Les stands équipés sont démontés dès les premières heures de démontage : **le jeudi 21/11 à partir de 18h**. Merci de ne rien laisser sans surveillance sur votre stand ou dans la réserve même fermée à clé.

### CONSIGNES AU DÉMONTAGE

Au delà de 12h00, le vendredi 22 novembre, les éléments de construction et/ou de décoration restant sur les stands seront enlevés et détruits par les services de nettoyage du Salon, faisant l'objet d'une facturation à l'exposant.

Lors du démontage, pour tous détritrus (moquette, cloisons, divers, ...) laissés sur l'emplacement du stand, un forfait de 1000€ vous sera facturé.

# ÉTIQUETTE LIVRAISON COLIS PAVILLONS 2/3/4



Livraison pour le  
**SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS**  
**LOCALES 2024**

Adresse de livraison :

**Parc des Expositions – Porte de Versailles**  
**Places des Insurgés de Varsovie**  
**PORTE D**  
**75015 Paris**

Pavillon :

Allée : -----

N° Stand : -----

Enseigne / Entreprise: -----

Nom responsable du stand: -----

Portable responsable du stand: -----

Quantité: ----- / -----



# ÉTIQUETTE COLIS PAVILLON 6



Livraison pour le  
**SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS  
LOCALES / SALON DES SPORTS 2024**

Adresse de livraison :

**Parc des Expositions – Porte de Versailles  
Places des Insurgés de Varsovie  
PORTE C  
75015 Paris**

Pavillon : \_\_\_\_\_ Allée : \_\_\_\_\_ N° Stand : \_\_\_\_\_

Enseigne / Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom responsable du stand: \_\_\_\_\_

Portable responsable du stand: \_\_\_\_\_

Quantité: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

